

Le petit



Echo  
de Hon-Hergies...

numéro 13



photos de Hon-Hergies du 12 juillet 2019



**Chère HON-HERGEOISE, Cher HON-HERGEOIS,**

Une fois n'est pas coutume, je débiterai ces quelques lignes tout d'abord par l'expression d'un mécontentement (pour ne pas dire autre chose de plus vulgaire) suite à l'absence de reconnaissance de catastrophe naturelle pour les coulées de boue des 5 et 19 juin dernier, au motif je cite « que les précipitations survenues le 5 juin 2019 et le 19 juin 2019 sur votre commune présentent des durées de retour inférieures à 10 ans au titre de la pluviométrie ».

Je trouve cette décision inadmissible de la part de l'Etat, alors que nous l'avions amplement sensibilisé à cette problématique qui touche notre commune.

Nous allons par conséquent combattre cette injustice, en réalisant dans un premier temps, un recours gracieux devant l'auteur de la décision, en lui rappelant à la fois la détresse de nos habitants qui ont été impactés par ces coulées de boue, mais également de manière plus générale du danger persistant de cette menace. Si d'aventure, cette décision ne serait pas revue par la Préfecture, nous saisirons le tribunal administratif de LILLE pour tenter d'obtenir gain de cause.

Quoi qu'il en soit, cette décision, vient confirmer le sentiment, d'un certain « abandon » de la part de l'Etat, nous laissant ainsi seul, pour assurer la sécurité des habitants de notre village et de leurs biens.

Pareillement, cet été, nous avons reçu un avis négatif sur nos demandes de subventions pour la réalisation de nos projets d'investissement 2019, à savoir : la création d'atelier municipaux, mais également la mise en sécurité et l'aménagement de la rue Laurent NIOGRET (au niveau de l'école), du pont BERTRAND et d'une partie de la rue Gaston Génarte.

Ces refus sont motivés par le fait que la Commune avait déjà obtenu des subventions l'année dernière, et l'Etat a donc pris la décision ne pas subventionner deux années de suite la même commune. Il s'agit ici d'un nouveau critère non prévu dans l'instruction des dossiers DETR, et qui à mon sens vient limiter l'ambition, des communes comme la nôtre qui fourmillent de projets !

Suite à cette décision, nous avons toutefois fait le point sur le montant des subventions attribuées à la commune depuis 2014. Et nous n'avons pas à rougir, en effet, nous avons tout de même réussi, à nous faire attribuer plus de **597 089,50 euros de subventions** par nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, le Département et la Région... Finalement, le travail incessant de sollicitation et de dépôt de dossiers que nous menons porte ses fruits.

Dans le chapitre des bonnes nouvelles, nous avons eu la joie d'accueillir deux manifestations particulières à la salle des Fêtes.

La première s'est déroulée le vendredi 27 septembre et était organisée par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Il s'agissait d'un atelier Inter-Parcs (Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut...) financé par la Région et le dispositif Européen INTERREG, dont l'objet était « l'implication citoyenne dans la construction des projets ». Et notre village a été repéré comme étant « exemplaire » en ce domaine.

La seconde s'est déroulée le 4 octobre, elle était organisée par l'ADUS (Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre), au titre du projet « FAI-RE » (Former, Accompagner, Inspirer en Rénovation Efficiente), financé également par le dispositif Européen INTEEREG, il s'agissait d'une rencontre transfrontalière à destination d'artisans du patrimoine.

Notre commune a également été identifiée comme commune mettant en œuvre une véritable politique de restauration de son patrimoine (murs églises, travaux églises, muret place des AFN, travaux de restauration de chapelles...).

A ce titre, un petit mot concernant les travaux de restauration de l'Eglise Saint MARTIN. Débutés en septembre, ces derniers avancent plutôt bien, le planning de réalisation est respecté. Les différentes réunions de chantier avec l'architecte, l'entreprise et le bureau de contrôle, ont malheureusement confirmé le triste état du bâtiment et la nécessité impérieuse d'intervenir rapidement sur cet élément de patrimoine de notre village. En effet, certains éléments de la tour du clocher étaient fortement endommagés (notamment au niveau de la fissuration apparente), à tel point que bon nombre de briques s'enlevaient toutes seules, par simple traction de la main et sans aucune résistance. De même, certaines « clés de tirant » étaient totalement rongées par la rouille et étaient sectionnées, de nombreuses pierres n'étaient plus liées à l'ensemble de l'ouvrage et certains pans de mur se désolidarisait du bâtiment...

Ces travaux d'ampleur me font remémorer ceux réalisés lors de l'hiver 2014 et printemps 2015, où pareillement, nous avons dû intervenir, en urgence, sur le mur de soutènement de l'îlot de l'Eglise Saint MARTIN et, de l'école communale...

En conséquence, je profite de cet édito, pour remercier à nouveau, les mécènes et donateurs de ce projet de restauration de l'église, merci également aux personnes qui achètent notre bière « La HON-HERGEOISE, cuvée Saint MARTIN » spécialement créée pour cofinancer cet investissement, qui nous pouvons l'avouer, connaît un réel succès ! Bien entendu, la collecte de dons ou de mécénat n'est pas achevée et à tout moment il vous est possible d'y participer.

Toujours dans le domaine des travaux, un grand merci à l'association des AFN qui en 2019 nous ont offert la première partie des couvre-mur de la place du même nom. Tous mes remerciements, également à Messieurs DEGUERRE Jean-Marie et Denis qui spontanément se sont proposés pour leur installation.

Concernant la circulation et notamment la lutte contre les excès de vitesse, à titre expérimental, les premiers coussins berlinois (cofinancés par le Département du Nord) ont été installés à la rue des Fonds, le pont de cette rue est également soumis à un régime de priorité. Prochainement, d'autres coussins berlinois seront installés au lieu-dit La Folie tandis que le pont BERTRAND verra lui aussi son régime de priorité modifié.

Par ailleurs, je tiens à la fois à vous remercier pour votre participation aux dernières manifestations : la marche d'Halloween, le Village de Saint Nicolas..., qui ont connu un réel succès et qui ont été appréciées par tous, mais également et surtout féliciter les co-organisateur de ces évènements (la commune, le comité des fêtes et les associations du village).

Pour finir, nous sommes à quelques heures des fêtes de fin d'année et plus particulièrement celle de Noël, où plus que jamais nous nous devons de faire place à la bienveillance, à la tolérance, à la paix et à la fraternité.

Fêtes de Noël rapidement succédées par l'an nouveau, où nous serons appelés à prendre de bonnes résolutions et souhaiter nos bons vœux.

Dès lors, avec le Conseil Municipal, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au samedi 4 janvier 2020 à 16h, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Votre Maire  
Luc BERTAUX



## Bienvenue aux bébés ...

Valentin GONTIER né le 15 juin

Charlie LARCIN né le 24 juin

Georges MONJET né le 10 juillet

Elly MARINE née le 29 juillet

Tom LEMAIRE né le 22 septembre

Simon NARDO né le 9 octobre

Maïssa HOSTELART née le 15 octobre

Zéphyre STIEVENART ANNIBALLI née le 18 novembre



## Félicitations à...

**Olivia ODIN** et **Thomas LEMAIRE** pacsés le 04 juin.

**Caroline GUERIT** et **Thierry GODART** mariés le 21 septembre.

**Sabrina MISERERE** et **Patrick KACIKOWSKI** mariés le 28 septembre.

**Aurélie RUELLE** et **Jordy GRATTEPANCHE** pacsés le 9 novembre.



## Condoléances à la famille de...



**Madame Monique MAISON** décédée le 13 juillet.

**Madame Bastienne LEFEBVRE** décédée le 14 juillet.

**Madame Jeanne POUILLON** décédée le 15 septembre.

**Monsieur Ceslaw NOWACKI** décédé le 22 novembre.

**Madame Sylviane RICHARD** décédée le 26 novembre.

**Madame Leonce CAUDRON** décédée le 4 décembre.

## AGENDA des prochains mois...

4 janvier 2020

**Cérémonie des vœux**  
Salle des fêtes 16h

8 février 2020

**Ligue d'improvisation de Gommegnies**  
Salle des fêtes

15 et 22 mars 2020

**Elections municipales**

Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020.

A ce titre, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune **jusqu'au 7 février 2020.**

Pour plus de renseignements, merci de prendre l'attache de la Mairie.

## SOMMAIRE

Edito	2 - 3
Etat civil et infos pratiques	4
Imaginez Hon-Hergies	5
Le mot des Associations	6 - 7
Les manifestations de cette année	8 - 14
Les activités périscolaires	15
Travaux	16-17
Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois	18-19
La culture sur butte	20
Le dossier des coulées de boue	21
Une personnalité du village : L. Barraud	22
La Hon-Hergeoise	23
Le village de Saint-Nicolas	24

## La mairie vous accueille



lundi	de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.
mardi	de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
mercredi	de 8h30 à 12h00.
jeudi	de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Tél : 03.27.63.17.67 / Fax : 03.27.66.97.42

Courriel : [mairie.hon@wanadoo.fr](mailto:mairie.hon@wanadoo.fr)

Site internet : <https://mairie-hon-hergies.jimdo.com>

Il vous est également possible de rencontrer un élu sur rendez-vous auprès de la mairie ou le samedi matin de 11h00 à 12h00.

Attention les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas de force majeure. Renseignez-vous !

Pour tout renseignement ou intervention liés aux déchets ménagers (collecte, déchetterie, renouvellement de containers, etc...) rapprochez-vous de la Communauté de Communes du Pays de Mormal, pôle de Landrecies service environnement.

Siège de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (Le Quesnoy):

Tél : 03.27.09.04.60 / Fax : 03.27.09.04.69

Service environnement (Landrecies):

Tél : 03.27.77.52.35 / Fax : 03.27.07.00.81

La déchetterie de Bavay vous est accessible jusqu'au 31 mars, en horaires d'hiver, du lundi au samedi de 09h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h45.

(Fermé le dimanche et jours fériés).

Accès uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Elle vous donne accès à toutes les déchetteries de la CCPM. Si vous n'avez pas encore de carte, elle vous sera remise en échange du formulaire disponible en déchetterie et des pièces nécessaires.



## Imaginez Hon-Hergies...



### Que se passe-t-il ?

- On fait un geste et on l'oublie ?
- On fait un geste pour se donner bonne conscience ?
- On se dit que quelqu'un fera à notre place ?
- On se dit qu'après nous, ce n'est plus notre problème ?

Je ne peux pas y croire.

### Alors pourquoi ?

- Pourquoi trouvons-nous un tas de mégots dans un carrefour ou un automobiliste a vidé son cendrier de voiture ? Pourquoi pas dans la poubelle directement ?
- Pourquoi trouvons-nous des sacs d'ordures ménagères dans la nature ? Au pied d'une chapelle ? Il existe des systèmes de collecte.
- Pourquoi un dépôt sauvage à l'orée d'un chemin boisé ? Il y a une déchetterie.
- Pourquoi des canettes, des bouteilles, des emballages le long des routes et des chemins ?



Tous les jours, en allumant vos téléphones, vos tablettes, votre ordinateur, en regardant la télévision, en ouvrant votre journal, sur les réseaux sociaux, pendant les pubs, etc, tous les jours vous avez une information, des informations sur l'environnement, la planète, les économies d'énergie, la pollution...

De la sensibilisation, il y en a. Dès la maternelle, les enfants participent à des ateliers, ils en parlent à leurs parents, à leurs grands-parents. Ça se poursuit au collège, au lycée avec des collectes de téléphones, de bouchons... Chacun, me semble-t-il, essaie d'agir pour notre planète, pour la planète de nos enfants. On fait du tri sélectif. On ferme le robinet d'eau. On éteint la lumière. On fait du recyclage. On participe à des actions locales. Et pourtant, les images que l'on nous montre nous horrifient.



Et si tout le monde faisait la même chose, **imaginez Hon-Hergies...**

Hon-Hergies, une décharge à ciel ouvert, avec ses rats, ses mouches, ses odeurs...

Et si personne ne se débarrassait de ses déchets de cette façon, **imaginez Hon-Hergies...**

Vous allez me dire que ce ne sont pas les habitants d'Hon-Hergies la plupart du temps. Et c'est vrai aussi.

Alors on fait quoi ?

On pourrait commencer par transmettre ce message « Imaginez Hon-Hergies... »

Pour rappel, un mégot de cigarette met 10 à 15 ans pour se dégrader et peut polluer 500 litres d'eau suite aux pluies et ruissellement. Une canette, une bouteille peuvent être recyclés.





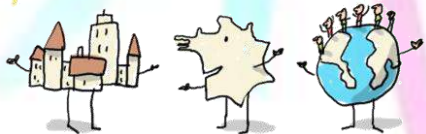
Le 8 septembre, s'est déroulée la 2<sup>ème</sup> édition du « Défi Gaulois ». Près de 200 participants ont répondu à l'appel et de nombreux villageois se sont rendus sur place (site de la Gare) où il y régnait une ambiance conviviale et décontractée. Tous les ingrédients étaient réunis pour y passer une très agréable journée en famille. Un château gonflable a fait la joie des plus petits. La tombola a fait de nombreux heureux et le petit groupe de joggeurs et marcheurs représentant Hon-Hergies ont défendu les couleurs de leur village avec honneur. Lors de cette journée, une joëlette a été offerte au Club Maubeuge Marathon, qui permettra à des personnes à mobilité réduite de goûter aux joies du jogging. Un chèque de 1000€ a également été offert à l'association « Familles Rurales ». Encore un bel élan de solidarité de la part du Rotary Club de Bavay. Merci à Monsieur le maire, à toute l'équipe municipale ainsi qu'à tous les bénévoles qui, par leur aide, ont contribué à la réussite et au succès de cette belle journée. Alors... Tous à vos agendas ! Et, rendez-vous l'an prochain, le dimanche 13 septembre 2020 pour renouveler cette magnifique opération.

Ettore Bini, pour le Rotary Club de Bavay Forum



### Association « St Martin »

PATRIMOINE



L'Association St Martin lance un appel à tous les passionnés d'Histoire et de patrimoine à venir nous rejoindre.

Si ceci vous intéresse, nous désirons reformer notre bureau.

Nous avons une histoire et un patrimoine qui sortent du commun : il faut savoir les mettre en valeur et en faire profiter un maximum de personnes.

Il y a beaucoup de choses à faire et je sais que beaucoup d'entre vous ont des idées. Alors venez nous rejoindre.

Si vous êtes intéressés, faites-le moi savoir par mail à [d.walquemanne@hotmail.fr](mailto:d.walquemanne@hotmail.fr) ou par sms au 0682608017.

Merci. Je compte sur vous.

Dominique Walquemanne  
Association Saint Martin

### Association « Plus pour les enfants Hon-Hergies »

L'association Plus pour les Enfants de Hon-Hergies, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

Nous en profitons pour vous annoncer les modifications du bureau, suite à l'Assemblée Générale du 18 septembre 2019, avec pour chargée de communication, Mme Brebant Linda, la secrétaire, Mme Brouet Tiffany, la trésorière, Mme Abraham Véronique et la présidente, Mme Défossé Fremery Caroline. Nous remercions tous les anciens membres du bureau et les bénévoles qui ont beaucoup œuvré depuis 1997.

Nous espérons apporter de multiples activités pour le plaisir de vos enfants. Préparez-vous à danser pour le carnaval et d'apprécier les moments de bien être que nous pourrons leur faire profiter tout au long de cette année.

Nous souhaiterions changer le logo de l'association. Pour cela, nous réalisons un concours de dessins ouvert à tous les enfants du village, de 3 ans à 10 ans, avec pour thème « Dessine-moi le Bonheur ». Vos dessins seront à remettre à la mairie à l'attention de Mme Drancourt avant le 31 Janvier 2020. Le règlement du concours sera affiché à la mairie et à l'école et 1 lot sera remis aux 3 gagnants. Les lots seront remis à la période du carnaval.

Merci pour votre participation, les membres du bureau.





## Le petit écho des « Amis des Aînés »

En rétrospective de nos activités depuis le début de l'année, citons d'abord notre voyage à Saint Omer, en juin pour visiter la Coupole, Centre d'Histoire et de Mémoire de la Seconde guerre mondiale (de la fusée V2 à la Conquête spatiale). Après un repas appréciable au Saint Sébastien, la visite du Blockhaus d'Eperlecques nous a fait découvrir l'épopée de cette construction spéciale en forêt.

Puis la brocante du premier week end de juillet organisée par les Amis des Aînés et Bien lire s'est installée sur le terrain de tennis. La météo était peu encourageante mais bon nombre de Hon-Hergeois avaient malgré tout fait le choix de tenir un stand. La structure gonflable pour les enfants, la friterie, la buvette furent l'assurance d'une bonne journée.

N'oublions surtout pas d'autres occasions de rencontres à la Salle des fêtes :

L'après-midi « Jeux de cartes et de société » du troisième mardi de chaque mois. Celle-ci s'adresse aux Aînés mais aussi aux plus jeunes. Buvette et pâtisseries participent à la convivialité.

La gymnastique adaptée, gage de forme et de santé, permet à une bonne vingtaine de personnes (hommes et femmes à partir de 55 ans) de se retrouver dans une bonne ambiance chaque lundi de 17 à 18 heures.

Les Amis des Aînés s'associent aussi à la Municipalité pour la remise du Colis des Aînés lors de l'après-midi intergénérationnelle du 15 décembre.

En projet pour le début de l'année 2020, en partenariat avec Bien lire, une brocante de livres et un loto.

Nous vous souhaitons une heureuse fin d'année et vous invitons à nous rejoindre dans la bonne humeur. Votre présence et vos suggestions nous sont précieuses.

Le Président.  
Gérard Drancourt



## Association « Bien Lire à Hon-Hergies »



La bibliothèque a été inaugurée en 1996 sous le dernier mandat de Jean-Claude Croix et a, depuis sa création, pour mission de contribuer à la diffusion de la lecture en milieu rural.

Il s'agit d'un dispositif municipal dont la gestion a été confiée à une association de bénévoles. Ceux-ci assurent les permanences le mercredi et le samedi, la distribution des livres une fois par mois aux écoliers de Hon-Hergies et de Taisnières-sur-Hon. Ils se chargent également des achats de nouveautés, du déstockage nécessaire, de l'aménagement du local, de l'achat d'étagères, de matériel divers, de la tenue de l'inventaire. Ils se déplacent régulièrement à la Médiathèque du Quesnoy pour procéder au renouvellement des livres prêtés dans le cadre de la convention avec le Département. Beaucoup de petites tâches que ne se résument donc pas aux 2h30 d'ouverture par semaine.

C'est pourquoi, je remercie toute notre équipe, qui fait vivre notre bibliothèque et accomplit une mission de service public, y compris tout l'été dernier.

Nous procéderons à de prochains achats d'ouvrages, notamment pour les enfants en décembre.

Les communes de Hon-Hergies et de Taisnières contribuent financièrement par le biais de subventions à l'achat de livres et de matériel. Bien Lire participe aussi à l'animation du village : Brocante, St.Nicolas...

Si vous avez envie de nous rejoindre pour assurer des permanences ou participer aux prêts aux écoles, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons, jeunes et moins jeunes, dans une ambiance sympathique et conviviale.

**Jours et horaires d'ouverture : le mercredi de 17h00 à 18h00 et le samedi de 10h30 à 12h**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Marie RZESZUTEK





Une adaptation très humoristique, signée Forum théâtre, de la fameuse pièce de Molière, avec la participation de l'école de danse de Bavay.



## 25 mai Accueil des nouveaux arrivants et des bébés 2018

Les nouveaux habitants de la commune ont été invités à partager un moment de convivialité avec les nouveau-nés de l'année 2018. Après avoir reçu leur cadeau de bienvenue, les familles présentes ont choisi un arbre qui porte le nom de leur enfant.





**29 juin**  
Fête de la musique



Une cinquième édition réussie ! Beau temps, super ambiance dans un cadre nature, un public nombreux et enthousiaste. Tout était réuni pour rendre ce rendez-vous incontournable. Nous vous attendons encore plus nombreux en juin prochain.







Les saisons ont été respectées : une fête nationale ensoleillée et une commémoration du 11 novembre automnale !



Remise des dictionnaires offerts par la municipalité aux enfants du village entrant en sixième.



Remise des récompenses au concours Mémoire vivante par les A.F.N. et la municipalité.



Les enfants de l'atelier théâtre nous ont présenté une version « hon-hergeoise » de la Marseillaise.







**8 juin**  
Journée citoyenne et solidaire



Les bénévoles ont participé à plusieurs chantiers, divers et variés, disséminés sur tout le territoire communal.  
Merci à tous les volontaires pour avoir donné un peu de leur temps.



## 12 juillet

Opération Adopte un pot'



Un succès ! Les 40 premiers pots ont facilement trouvé un adoptant qui s'engage à l'entretenir et le fleurir tout au long de l'année.

Cette opération est le fruit d'un partenariat entre la commune qui fournit le pot et l'association « Sentiers et pierres bleues » qui offre le terreau.

Tout cet été, vous avez pu rencontrer un de ces pots et profiter du fleurissement. Histoire de vous donner envie, une petite sélection vous est présentée ci-contre et en page de couverture. Et pourquoi pas vous pour la prochaine opération ?







**27  
octobre**

**3<sup>ème</sup> Fête de  
l'arbre, des  
bulbes, graines  
et plantes  
vivaces**



Les enfants de l'école ont participé à cet événement en réalisant des tableaux sur le thème de l'automne.



Association Investig'Nature de Bavay



Marc Delrue, chroniqueur sur France Bleu Nord



Au programme : exposants, conférences et ateliers...



Laurent Thiry UFA Bavay



Dans la soirée,  
Forum théâtre  
nous a offert un  
voyage au cœur  
des légendes  
d'Asgard.



Point d'orgue de la  
manifestation :  
l'enfouissement de la  
capsule temporelle à  
n'ouvrir que le 27  
octobre 2069 !







## 22 septembre

### Repas des Aînés



Une bonne ambiance musicale et festive, un bon repas copieux et diversifié : tout était réuni pour que nos aînés passent un bon moment de convivialité.



## SUZANE GRIMM

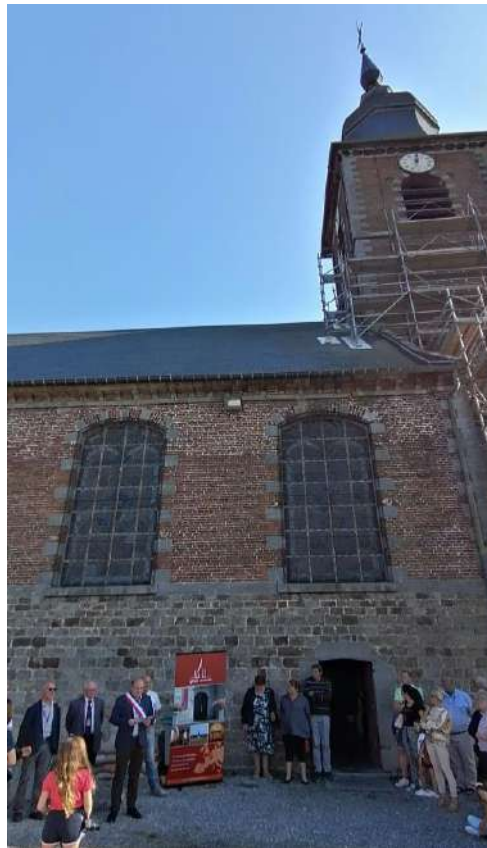
### EN CONCERT



## 15 novembre



L'enfant du pays nous a interprété ses dernières chansons, arrangées par Laurent Voulzy, puis quelques autres titres chers à son cœur tirés de la variété française et internationale.



## 21 septembre

L'église Saint Martin d'Hon intègre officiellement le réseau européen églises ouvertes, un autre moyen de mettre en valeur le patrimoine local.



2 novembre



Un très beau succès pour ce premier parcours d'Halloween à l'initiative de Monsieur Fabio Pollet. Petits et grands ont eu les frayeurs attendues... et peut être même un peu trop pour certains.





# Les activités périscolaires

Les enfants continuent d'apprécier les activités proposées...



Bouger c'est essentiel. Avec Mme Abraham, les enfants participent à **des jeux collectifs** en intérieur ou en extérieur selon la météo.



Grâce à Madame Bréda, les enfants ont pu découvrir les dessins et poèmes « Haiku ».



En musique, avec Monsieur Delestre. Sur un fond de guitare, les enfants ont composé leur chanson qu'ils présenteront aux Aînés, lors de la rencontre intergénérationnelle de décembre.



- Également au programme de cette dernière période :
- du théâtre avec Madame Hélin,
  - une découverte du monde romain et des travaux manuels présentés par Monsieur Mozdzierz,
  - une initiation au hockey proposée par Monsieur Lelong.





# Les travaux sur la commune :



Des coulées de boue ont eu lieu à plusieurs reprises, le nettoyage des voiries a été effectué par nos agents.



En juin rue Gaston Gênerate.



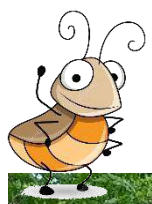
Rue Laurent Niogret, des protections provisoires ont été placées.



Au chemin des Cailloux, des travaux de bordurages pour la protection contre les coulées de boues.



Abattage d'arbres morts.



Implantation de l'hôtel à insectes au Prénavart. Il est offert par le PNR pour nos plantations de haies.





Un enduisage d'usure a été placé sur le chemin de la Louvière.



Mise en place par nos agents de 24t de macadam sur les voiries.



Sur l'église Saint Martin, l'abat-son arraché par les intempéries a été restauré.



Mise en peinture de signalisation au sol.



A l'école, pose d'un écran tactile, offert par le Rotary.



Couvre-murs offert par l'association des anciens combattants et pose bénévole par Messieurs Jean-Marie et Denis DEGUERRE, merci beaucoup.



Pose de l'échafaudage pour la restauration de l'église Saint-Martin et démarrage des travaux.



Aménagement paysager au cimetière d'Hergies.



Fixation de coussins Berlinois (ralentisseurs).





## Commander des arbres et arbustes d'essences locales avec l'opération Plantons le décor !



Charme commun – *Carpinus betulus*

**Date limite de  
commande pour cette  
opération :**

**le 14 février 2020 pour une  
livraison le 7 mars 2020**

*Avec l'opération Plantons le décor le Parc naturel régional de l'Avesnois vous propose de planter des arbres, arbustes et graines potagères adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable. Planter des arbustes d'essences locales permet, entre autre, de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle et de créer un brise-vue ou un refuge pour la biodiversité.*

### Les variétés potagères : richesse à conserver et à valoriser

Chaque année il est possible de commander des graines potagères de variétés anciennes issues de la région Hauts-de-France comme par exemple l'échalote Lyska au goût proche de l'oignon, la carotte de Tilques ou la salade de Lille...

### Des arbres, arbustes et fruitiers d'essences locales

Adaptées aux terroirs de la région et intéressantes à cultiver dans vos jardins et vergers, ces variétés que nous avons sélectionnées pour vous sont recommandées par le Centre régional de ressources génétiques de la région Hauts-de-France.

**Retrouvez sur notre site internet [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr), le catalogue complet à télécharger avec les bons de commande.**

### Le Parc naturel régional de l'Avesnois dispense aussi des conseils en plantations

Quelles essences mettre dans une haie ? Quelles distances respecter entre les plantations ? Comment tailler un fruitier ? À quelle période ? Si le doute persiste, les conseillers en plantation du Parc naturel régional sont là pour vous aider. Chaque habitant du Parc naturel régional de l'Avesnois peut bénéficier gratuitement de conseils en plantations de haies champêtres et vergers familiaux. Sur rendez-vous à la Maison du Parc, par téléphone ou par mail, Stéphane Marache, technicien du Parc naturel régional de l'Avesnois est à votre écoute et votre disposition pour répondre à vos questions.

Renseignements : 03 27 77 51 60 ou sur [stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com](mailto:stephane.marache@parc-naturel-avesnois.com)



# Les RDV du Parc de l'Avesnois

CONFÉRENCE, ATELIER, EXPOSITION ...



## FEVRIER

### Jeudi 14 février

Date limite de commande d'arbres, arbustes et graines potagères via l'opération Plantons le décor. Pour en savoir plus [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

### Samedi 15 février à 14h30 à Le Cateau Cambrésis

**Restauration de vieux pommiers « hautes-tiges »** par un élagueur professionnel (chez Monsieur Gilbert MARQUANT – 1 route du Pommereuil à Le Cateau-Cambrésis- Se garer sur le Parking de LIDL). Animateur : Parc de l'Avesnois - Inscription avant le 12 février

### Samedi 22 février à 14h30 à Sains du Nord

**Taille de formation des poiriers « hautes-tiges »** (au verger communal derrière la Maison du Bocage – Rue des Fossés à Marne ; accès également par l'enceinte de la Maison du Bocage). Animateur : Parc de l'Avesnois - Inscription avant le 19 février

### Samedi 29 février à 14h30 à Beaufort sur Sambre

**Taille fruitière de pommiers « hautes-tiges »** communaux en gobelet (parking de l'église – rue des Hurettes). Animateur : Parc de l'Avesnois - Inscription avant le 26 février

## MARS

### Samedi 7 Mars de 9h à 12h à Maroilles et Maubeuge

**Retrait des commandes Plantons le décor**

### Mercredi 11 mars de 9h à 16h à Maroilles

**Stage de greffe sur table** (Maison du Parc).

Apprenez les techniques de base de la greffe et repartez avec vos arbres fruitiers. Tarif 35 euros, à régler sur place. Chèque à l'ordre du Trésor public (correspondant à l'achat

des porte-greffes et fournitures). Animateur : Centre Régional de Ressources Génétiques - Inscription avant le 4 mars (15 places disponibles) - prévoir son pique-nique

### Samedi 14 mars 14h30 à Taisnières en Thiérache

**Taille de formation de fruitiers « hautes-tiges »** communaux en gobelet et axe central (parking des écoles derrière l'église - rue des écoles). Animateur : Parc de l'Avesnois - Inscription avant le 11 mars

### VENDREDI 20 mars à 14h30 Grand Fayt

**Taille d'hiver d'un poirier palissé remarquable** (chez Madame BOULEAU – 37 rue de Taisnières). Animateur : Centre Régional de Ressources Génétiques - Inscription avant le 17 mars

### Samedi 21 mars à 14h30 à Croix-Caluyau

**Taille d'entretien d'un verger communal.** Conduite d'arbres en gobelet et axe central (parking de la Mairie de Croix-Caluyau). Animateur : Parc de l'Avesnois - Inscription avant le 18 mars

### Samedi 28 mars à 14h30 à Maubeuge

**Taille d'entretien de fruitiers « hautes-tiges »** en gobelet et fruitiers palissés (Ferme du zoo – Chemin rural de la croix). Prévoir des bottes car terrain boueux. Animateur : Parc de l'Avesnois - Inscription avant le 25 mars.

## Les Conférences quiz

« Votre mission est...de venir découvrir une expérience inédite. Pour cela rien de plus simple... »

Notez ce rendez-vous à votre agenda et participez à une conférence quizz interactive, où vous apprendrez plein de choses, et où l'on vous proposera de repartir avec un jeu qui va changer le monde :

**JE(U) COMMENCE AUJOURD'HUI**, un jeu du Parc naturel régional de l'Avesnois. Gratuit.

### Prochaines dates :

**Jeudi 10 octobre à 18h** au Centre social de Landrecies.

**Mercredi 16 octobre à 18h** à l'Écomusée de l'Avesnois à Fourmies.

L'équipe du Parc sera également présente sur les manifestations suivantes :

- **Fête du cidre et des métiers ruraux** le 20 octobre à Sains du Nord (Maison du bocage).
- **Au troc aux plantes** le 26 octobre à Catillon sur Sambre (salle des fêtes)
- **Fête de l'arbre et des plantes** le 27 octobre à Hon-Hergies (salle des fêtes).
- **Fête de l'arbre** le 3 novembre à Le Favril (dans le village)

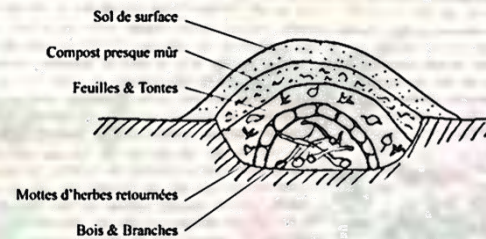
**Venez nous rencontrer !**



## La culture sur Butte :

Comme nous le savons tous, les désherbants sont amenés à disparaître de nos rayons de jardinerie, il va donc falloir s'habituer à désherber avec d'autres méthodes.

Il y a cependant un autre mode de culture qui peut vous permettre d'éviter le désherbage ou de nettement l'amoindrir : c'est la culture en butte. Faisant partie de la "permaculture", cette technique très ancienne a été remise au goût du jour par quelques « hurluberlus » français ces dernières années. Ces modes de culture sont si pratiques, écologiques, rentables et sans presque d'entretien que même certaines universités américaines nous rendent visite pour étudier le phénomène (cocorico). Disposant d'une source de chaleur due aux matières organiques en décomposition qui se comportent un peu comme une couche chaude, cela assure un démarrage et une croissance très rapides des premiers semis.



C'est le moment de construire le « cœur du réacteur » : disposer au centre, sur une largeur de 60 cm et sur une hauteur de 40 à 50 cm, des branches mortes coupées en morceaux de 30 cm maximum, des brindilles, des tiges lignifiées de différentes espèces et des troncs pourris. Mélanger les espèces feuillues et ne pas mettre un trop fort pourcentage de résineux. Laisser à chaque extrémité un espace égal à la hauteur de la future butte, soit environ 1 mètre, ceci constituera le noyau central de la butte. Remplir les vides avec des feuilles sèches, des déchets de taille. Sur cette couche, placer ensuite les mottes d'herbes retournées et combler les vides avec un peu de terre. Placer ensuite des feuilles mortes, les plus humides possible sur une épaisseur de 30 cm environ et tasser légèrement.

A défaut de feuilles mortes, on peut utiliser de la paille ou du foin humides ou en décomposition (ou même du fumier très paillieux).

Recouvrir de quelques centimètres de terre cette dernière couche.

La troisième couche est constituée de compost grossier assez mûr (riche en vers de terre), sur une épaisseur de 15 cm.

Recouvrir le tout de 15 cm de terre très fine et fertile mélangée avec du compost très mûr et tamisé. Tasser le tout modérément, pour que la première pluie ne provoque pas trop de ravinements. La pente de la butte ne doit pas être excessive sous peine de voir les jeunes semis entraînés par la pluie. Finir par un bon paillage. La butte ainsi terminée mesure 1 mètre de haut.

Veiller à faire de bonnes associations en ce qui concerne l'enracinement, le besoin d'ensoleillement et les compatibilités naturelles des différentes espèces, à titre d'exemple :

Première rangée : radis précoces + carottes,  
deuxième rangée : oignons plantés à partir de petits bulbes,  
troisième rangée : salades et choux de Chine,  
sommet de la butte : tomates + coriandre.

Des rendements nettement supérieurs à ceux de la culture à plat, les plantes, bien nourries, prospèrent très bien et sont théoriquement peu attaquées par les parasites divers, insectes ou champignons. Les campagnols aussi aiment bien les buttes. Il convient donc d'être très vigilant dans les jardins déjà infestés par ce rongeur. Cette méthode est également très efficace en bac de culture.

Il faut noter également que les bois en décomposition retiennent bien l'humidité. Si vous en utilisez abondamment en bas de butte, vous pourriez aller jusqu'à dix années sans arrosage...

La meilleure saison pour faire une butte est assurément l'automne afin de profiter des feuilles mortes, branches, etc. et aussi afin de permettre à la butte de se tasser pendant l'hiver. On choisira comme emplacement un coin de terre inculte de préférence enherber et bien exposé au soleil.

Délimiter sur le sol une largeur de 1,60 m sur une longueur illimitée, orienter la longueur en nord-sud, de façon à ce que les deux versants de la butte bénéficient d'un bon ensoleillement. Avec une bêche plate, enlever les mottes d'herbes par carrés d'une largeur de bêche sur toute la largeur de la butte et les mettre de côté. Enlever de la terre de façon à obtenir une tranchée de 15 à 30 cm de profondeur





## Dossier des coulées de boue : état d'avancement



Comme annoncé dans le précédent numéro de notre bulletin municipal vous trouverez ci- après un point non exhaustif sur l'état d'avancement du dossier des coulées de boue sur notre commune. Tout d'abord vous avez remarqués que les premiers travaux ont été réalisés au niveau du Chemin des Cailloux. Conformément à l'étude qui avait été réalisés et financés par la commune, fin 2018, des travaux d'infrastructures routières d'importances ont été menés notamment en inversant par secteurs les différents sens de la voirie pour accompagner les coulées vers des déversoirs spécifiques créés à cet effet. Par ailleurs la topographie de la voirie a été complètement modifié pour éviter les écoulements, enfin un bordurage de protection complémentaire a été installé. Ces ouvrages seront ensuite complétés en amont, tout d'abord, par la plantation d'une haie anti érosive mitoyenne au niveau des champs, sources de l'érosion et des écoulements, sur plus de 250 mètres, mais également par la création d'une fascine morte (permettant la retenue des boues). Enfin, un espace enherbé sera créé. Ces travaux seront réalisés par l'UFA de BAVAY, dès le 5 mars 2020, en partenariat avec exploitant agricole du site (que nous tenons d'ailleurs à remercier), la Chambre d'Agriculture et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.



D'autres travaux étaient également programmés au niveau du Chemin des Carrières, cependant ils seront reportés en 2020, en raison d'un affaissement des berges du ruisseau de la Courbagne jouxtant la voirie, nécessitant une intervention préalable de confortation. Pour ce faire, nous avons saisi la Communauté de Communes du Pays de MORMAL détentrice de la compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) » comprenant notamment le volet « entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau » conformément à l'article L.211-7 du code de l'environnement. Un cabinet d'étude a été saisi afin de diagnostiquer les problématiques et proposer différentes préconisations. Cette étude spécifique obligatoire permettra de déposer un dossier loi sur l'eau, permettant la réalisation des dits travaux de confortation. Une réunion sera prochainement programmée avec la DDTM et le Préfet qui devront valider au préalable la solution préconisée.

Concernant les coulées de boue 2019, un premier dispositif de sécurité des habitations a été réalisé, conforté par une procédure d'alerte ad hoc. Ainsi, désormais, à chaque vigilance orange, la route départementale du secteur sera fermée à la circulation au public, les avaloirs balisés seront grands ouverts et la boue sera soit stoppée, soit acheminée par les « box wall » (mur temporaire). Parallèlement, nous devrions obtenir, courant décembre, un premier retour de l'étude commandité par l'intercommunalité qui intervient en délégation de maîtrise d'ouvrage. Cette étude hydraulique poussée, présentera les raisons des désordres et préconisera des solutions. Ici aussi, nous aurons sans doute à mener tout un assortiment de travaux spécifiques. Il est à noter que ces derniers auront lieu majoritairement en domaine privé, nécessitant dès lors soit une déclaration d'intérêt général (permettant une intervention en domaine privé) soit un accord exprès et écrit du propriétaire du terrain concerné par les aménagements.

Nous sommes bien conscients que ces mesures qui sont soit en cours, soit à l'étude, n'évoluent pas dans la même temporalité que celle liée à l'urgence et nous le regrettons. Cependant, elles s'avèrent obligatoires et indispensables pour s'assurer non seulement de leurs légalités mais également de leurs efficacités, sans danger pour les riverains.

Sur le plan financier, par contre, c'est extrêmement simple, aucune autorité publique, aucun partenaire institutionnel, ne subventionne ces études et ces travaux. Tout reste à la charge de la commune !



Rue Gaston Génarte

**A** ce sujet, sincèrement, malgré les courriers de soutien de nos différents partenaires et de l'Etat (suite à nos sollicitations répétées), sur ce dossier, nous nous trouvons bien seul pour assurer la sécurité des habitants de notre village et de leurs biens !



**C'**est nouveau. C'est à Hon-Hergies. C'est du coaching de vie.

A Hon-Hergies, malgré sa jeunesse, Laetitia Barraud est connue selon l'expression « comme un vieux sou ». Et pour cause, depuis son installation avec sa famille dans le village il y a quinze ans, elle s'est impliquée dans la vie associative. Originaire de Valenciennes, elle n'a pas hésité à prendre la présidence de l'association « Plus pour les enfants d'Hon-Hergies » pendant plus de cinq ans, durant la quasi-totalité de la scolarité de ses deux fils dans l'école locale. Son mari a été de surcroît conseiller municipal il y a quelques années. Assistante bilingue dans une entreprise internationale, Laetitia Barraud a opté depuis le mois de juin dernier pour un temps partiel. L'autre partie de son temps de travail, elle l'accorde à une nouvelle occupation : le coaching de vie. Présentation de cette activité qui pour Laetitia se présentait comme une évidence sur son parcours professionnel.

Depuis cet été, Laetitia Barraud propose de vous accompagner dans votre développement personnel et professionnel ainsi que dans la gestion de vos émotions. La jeune femme souriante à qui tout le monde aurait envie de se confier a franchi le pas. Elle a suivi une formation de huit mois, avec stages, ateliers et exercices pratiques en conditions réelles pour devenir coach de vie. Au terme de son écolage, elle a obtenu sa certification. Le coaching de vie est depuis sa plus tendre enfance une vocation. La jeune Laetitia disposait de ce que certains appellent un don, une faculté ou un trait de caractère : l'empathie. Elle a toujours eu cette disposition pour l'écoute. Une oreille attentive au service des autres. Si elle savait qu'elle était taillée pour embrasser une carrière dans le management personnel, elle n'a pas suivi cette voie dans un premier temps s'adonnant à une autre activité professionnelle. C'est une épreuve, un accident dont elle a été victime il y a cinq ans qui lui a ouvert les yeux. Elle s'est rendu compte que ce qu'elle faisait ne la satisfaisait pas et ne correspondait pas à ce qu'elle était. Elle a pris conscience qu'elle n'agissait plus en fonction de ses valeurs, bref qu'elle se perdait. Elle s'est donc orientée vers ce qu'elle aime depuis toujours : le coaching de vie.

**Le coaching personnel, pour qui, pourquoi ?**

Pour Laetitia Barraud, le coaching de vie n'a pas une visée thérapeutique. C'est un suivi, un travail sur la remise en action de la personne à qui le coach va apporter des éléments pour qu'elle puisse se relever dans les domaines personnels, professionnels, familiaux. Ça peut se traduire par un accompagnement pour se sentir mieux dans sa peau, pour gagner en assurance, pour affronter un deuil, un divorce, ou encore une réorientation de carrière. Les thématiques sont diverses. C'est d'ailleurs pour cette raison que Laetitia estime qu'une formation est indispensable. La certification donne des outils, des méthodes qu'il faut par la suite mettre en pratique. Ces instruments offrent donc une base théorique certes mais comme les personnes sont toutes différentes et leurs aspirations variées, le coach doit s'adapter au « cas par cas », et c'est là qu'intervient ce que Laetitia possède depuis sa naissance : l'empathie, la bienveillance. Elle a cette faculté de se mettre à la place d'autrui afin de percevoir ce qu'il ressent. Elle parvient à cerner ce dont la personne a besoin. Mais Laetitia Barraud ne se targue pas d'être un médecin de l'âme. Elle sait que le coaching n'est pas une thérapie et quand elle l'estime nécessaire, elle renvoie la personne coachée chez un spécialiste, psychologue ou autre.



**Le coaching de vie, c'est long ?**

Laetitia travaille en fonction des aspirations de ses clients (pas patients puisqu'au risque de puiser la redondance dans les exercices de style, le coaching n'est pas une thérapie). Tantôt, elle reçoit chez elle à la rue de la Marne, tantôt elle se déplace au domicile. Il arrive parfois que pour satisfaire certaines personnes, elle coache en pleine nature ou par skype. Les séances s'établissent à la fréquence d'une par semaine pendant deux à trois mois. La durée d'un coaching s'étale sur une heure et demie pour un coût de 85 euros. Pour diminuer l'ardoise, Laetitia organise des ateliers en groupe dans des salles appropriées, sur des thématiques particulières : la gestion de la charge mentale, des émotions, la méthodologie, l'organisation, ...

Comme il s'agit d'un coaching en groupe, le prix s'en trouve diminué. Vous débourserez 15 euros pour un enfant et entre 20 et 30 euros par adulte en fonction de la thématique. Pour le moment, Laetitia Barraud étend son champ d'action aux Hauts de France mais compte tenu de son talent, il se pourrait qu'elle s'exporte. Laetitia est sur tous les réseaux sociaux, Instagram, Facebook.





## Ils To beer or not to beer ?

Et si on remplaçait le vin de messe par un verre de bière ? Sacrilège ! Certes, on n'ose même pas y penser. Par contre, la boisson maltée pour sauvegarder et financer en partie la réfection de l'église Saint-Martin à Hon-Hergies, en voilà une idée qu'elle est bonne. Un concept qui a été émis lors d'un brainstorming réalisé au sein de la mairie et approfondi par le maire et ses adjoints. Le résultat : une bière appelée la cuvée Saint-Martin, du nom du saint protecteur de l'église hon-hergeoise.



Pour concrétiser leur projet, les élus ont eu recours au service d'un jeune brasseur, Pierre Pronnier, fondateur de la brasserie traditionnelle de l'Avesnois. Employé dans le secteur de l'agroalimentaire, il s'est réorienté et a créé l'année dernière sa société sur la route de valenciennes à Le Quesnoy. Et depuis, il brasse sa propre bière, La Pronne, un breuvage fruité qui titre 7°. Pierre Pronnier sollicité par les élus d'Hon-Hergies a accepté de prêter son concours à l'élaboration d'une bière, la fameuse Saint-Martin, une mousse conditionnée dans des bouteilles de 75 cl étiquetées « made in Hon-Hergies ».

Le motif de l'affichette : le vitrail de l'église représentant saint-Martin, le patron des populations rurales. Les premières bouteilles ont été écoulées lors du marché des artisans le 15 novembre dernier et lors des festivités de la Saint-Nicolas, à la salle des fêtes le 6 décembre.

Par la suite, il faudra patienter jusqu'au mois de janvier pour profiter d'un nouveau brassin.

**Conclusion : haro sur la saint-Martin. Les premiers arrivés seront les premiers servis.**

## 15 décembre

La traditionnelle rencontre intergénérationnelle a permis aux petits et plus grands d'échanger des moments de convivialité. Les enfants participant aux activités périscolaires ont présenté aux aînés un spectacle théâtral et musical de qualité.







## 6 décembre Village de Saint-Nicolas



Malgré le mauvais temps, la soirée proposée par le Comité des fêtes et les associations du village a connu un franc succès.

Les enfants ont eu la joie de rencontrer Saint Nicolas à l'école puis dans son chalet au sein du marché.



Au programme : marché de producteurs, jeux, distribution de friandises et cugnote, séance photo avec Saint-Nicolas, histoires et légendes à l'église, théâtre de rue, cirque, et pour clore cette soirée, une superbe prestation du groupe Jo Scinta qui a mis le feu à une salle des fêtes comble.

